

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 30 JUIN 2015

Le Conseil Municipal de Vacqueyras s'est réuni le mardi 30 juin 2015 à 21 heures, sous la présidence de Monsieur GRAVIER Jean-Marie, Maire.

Absent, excusé et représenté : Monsieur ABOUD Jaouad.

Absente excusée : Madame BLACHE Séverine

Après lecture, le procès-verbal de la séance précédente du 13 avril 2015 a été approuvé à l'unanimité.

Madame DOUZON Nathalie est désignée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire devait donner un certain nombre d'informations liées aux séances précédentes ou à la vie municipale, à savoir :

- La réalisation des seuils sur la Mayre de Payan par le Syndicat EPAGE
- Le remplacement de 21 lanternes par des lanternes économes en énergie par BOUYGUES Energie Services, comme prévu au budget
- L'achèvement du faucardage des chemins par la COVE
- L'installation des radars pédagogiques donnés par l'Etat et leur mise en service imminente
- L'obtention des subventions suivantes :
 - o 53 322 € pour les travaux aux écoles, attribuée par l'Etat dans le cadre de la Dotation Equipement des Territoires Ruraux (DETR)
 - o 4 500 € pour les logements immeuble « SAUREL » par la CoVe
 - o 15 000 € pour la réfection des peintures de la cantine et la réfection des Sanitaires de l'Ecole Elémentaire, attribuée par la Région dans le Cadre du Fonds de Solidarité Local (FSL)

I/ DÉCISION MODIFICATIVE BUDGET COMMUNE :

Le Conseil a adopté à l'unanimité la modification suivante en section d'investissement :

- o Compte 2183 – Matériel informatique + 660 €
- o Compte 21534 – réseau électrification - 660 €

III/ DÉCISIONS MODIFICATIVES BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF :

Avant d'aborder ces modifications, Monsieur le Maire devait donner lecture d'une lettre de Madame Maire de SARRIANS qui faisait réponse à la décision du Conseil Municipal du 13 avril 2015 et du courrier adressé à celle-ci le 29 avril concernant la baisse de la prime d'épuration et son remboursement par Vacqueyras. Après discussion, le Conseil a décidé de revenir sur sa décision, considérant que la baisse n'était pas de la responsabilité de Sarrians, mais à condition qu'un avenant à la Convention soit pris afin qu'il puisse en être de même pour la commune de Sarrians s'il advenait qu'une baisse de prime lui soit imputable. Quant à la décision de l'Agence de l'Eau et la Police de l'Eau, Monsieur le Maire rencontrera Monsieur le Sous-préfet pour voir si une issue plus favorable ne serait pas possible.

Puis, à l'unanimité, le Conseil a approuvé les décisions modificatives suivantes :

- Fonctionnement dépenses :
 - o 022 – dépenses imprévues - 1 201 €
 - o 6152 – entretien sur biens immobiliers - 14 223 €
 - o 658 – charges diverses de gestion courante + 14 374 €
 - o 6811 – amortissements + 1 050 €
- Investissement recettes :
 - o 10222 – FCTVA + 3 970 €
 - o 281532 – amortissements + 1 050 €
- Investissements dépenses :
 - o 21532 – réseaux assainissements + 5 020 €

III/ FONDS DE CONCOURS DE LA COVE :

Initialement prévus au budget, affinés en accord avec le service financier de la CoVe, votés à la CoVe 29/06/2015, les fonds de concours ont été votés à l'unanimité comme suit :

	Dépenses 2015 en € TTC		Recettes 2015 en € TTC
EQUIPEMENT 1 : Bâtiments communaux (hôtel de ville, Salle Polyvalente)			
FONCTIONNEMENT		FONCTIONNEMENT	
Chauffage (plaquettes)	9 000,00	Fonds de concours CoVe (fct)	5 400,00
Chauffage (fioul)	3 000,00	Autofinancement commune	
Electricité (salle polyvalente)	5 500,00	VACQUEYRAS	12 100,00
SOUS TOTAL EQUIPEMENT 1	17 500,00		17 500,00
EQUIPEMENT 2 : Voirie			
FONCTIONNEMENT		FONCTIONNEMENT	
nettoyage voirie	3 125,00	Fonds de concours Cove (fct)	4 196,00
Gradins	1 238,00	Autofinancement commune	
faucardage	7 640,00	VACQUEYRAS	7 807,00
SOUS TOTAL EQUIPEMENT 2	12 003,00		12 003,00
EQUIPEMENT 3 : TRAVAUX ECOLES			
INVESTISSEMENT		INVESTISSEMENT	
Aide à la décision	4 800,00	Fonds de concours CoVe (Inv)	13 500,00
maîtrise d'œuvre	16 620,00	Fonds de concours exceptionnel (CoVe)	10 000,00
accessibilité bâtiments	115 200,00	Contractualisation	56 400,00
sécurisation entrée écoles	51 000,00	Autofinancement	28 930,00
travaux cantine scolaire	6 350,00	DETR	53 322,00
		FCTVA	31 818,00
SOUS TOTAL EQUIPEMENT 3	193 970,00		193 970,00
EQUIPEMENT 4 : VOIRIE			
INVESTISSEMENT		INVESTISSEMENT	
Rénovation Eclairage public	14 000,00	Fonds de concours CoVe (Inv)	16 169,00
Etude traversée Village	10 000,00	Amende de Police	17 290,00
Travaux sécurisation village	80 000,00	Amende de police (taux bonifié)	26 244,00
sécurisation entrée nord RD7	11 000,00	Autofinancement	36 433,00
		FCTVA	18 864,00
SOUS TOTAL EQUIPEMENT 4	115 000,00		115 000,00

RECAPITULATIF			
Fonctionnement		Fonctionnement	
Equipement 1	17 500,00	fonds de concours CoVe (Equip. 1 et 2)	9 596,00
Equipement 2	12 003,00	Autofinancement commune (équip. 1 et 2)	19 907,00
total fonctionnement	29 503,00		29 503,00
Investissement		Investissement (équipements 3 et 4)	
Equipement 3	193 970,00	Fonds de concours CoVe (Inv)	29 669,00
Equipement 4	115 000,00	Amende de Police	17 290,00
		Amende de police (taux bonifié)	26 244,00
		Fonds de concours exceptionnel (COVE)	10 000,00
		Contractualisation	56 400,00
		Autofinancement	65 363,00
		DETR	53 322,00
		FCTVA	50 682,00
total investissement	308 970,00		308 970,00
TOTAL FONDS DE CONCOURS EQUIPEMENT 1 + 2 + 3			39 265,00

IV/ ATTRIBUTION MARCHÉ TRAVAUX AUX ÉCOLES :

Suite aux commissions d'appel d'offres des 15 et 22 juin 2015, et suite à l'analyse de celles-ci faites par Habitat et Développement, le Conseil, à l'unanimité, a approuvé les choix de la commission et attribué le marchés aux entreprises suivantes pour un montant total de 140 298,34 € (estimation de départ : 203 000 €)

Accessibilité, Préau :		
LOT	ENTREPRISES	MONTANT HT
1 – VRD – GROS ŒUVRE	GASNAULT	99 744,00 € HT
2 – MENUISERIE ALUMINIUM ET BOIS INTERIEUR - SERRURERIE	SILVANO	21 571,00 € HT
TOTAL		121 315,00 € HT
Sanitaires :		
LOT	ENTREPRISES	MONTANT HT
1 – PLATRERIE – CLOISONS SECHES	E.D.P.	5 400,00 € HT
2 – PLOMBERIE – SANITAIRE	MENDES	7 830,34 € HT
3 – ELECTRICITE	LIOTARD Stéphane	3 493,00 € HT
4 – PEINTURE	LIOTARD Lionel	2 260,00 € HT
TOTAL		18 983,34 € HT

V/ CRÉATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF :

Suite à la commission mixte Finances – Tourisme réunie le 25/06/2015 qui a émis un avis favorable, le conseil a examiné le projet de création d'un poste afin d'assurer les fonctions de conseiller en séjour affecté à la future Maison du tourisme et ponctuellement agent mis à disposition de la Mairie, afin de pouvoir lancer un appel à candidature.

Après discussion, à la Majorité, Monsieur Sylvain MIGUET ayant voté contre, le conseil a approuvé cette création.

La commission va travailler dès le 1^{er} juillet sur la convention à passer entre la Mairie et le Syndicat d'Initiative pour ce poste ainsi que sur la fiche de poste qui définira avec précision la fonction.

Puis à l'unanimité, un poste saisonnier pour remplacer Monsieur Tony MARTINEZ du 9 au 17 juillet, a été créé pour compléter la délibération initiale qui ne le créait qu'à partir du 1^{er} Août.

PUIS À L'UNANIMITÉ, FURENT APPROUVÉS :

- La décision de principe de la création d'un ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) suite à la réunion de la commission des affaires scolaires et le comité de suivi des ateliers péri scolaires du 17 juin 2015 qui a tiré un bilan positif de ces ateliers pendant l'année écoulée. Cette création comme celle de l'élaboration d'un PEDT (Projet Educatif Territorial) s'avère nécessaire pour que les aides de l'Etat puissent être reconduites.
- L'approbation du devis de la SAUR (4 428 €) pour la réfection d'une partie du réseau assainissement rue Dauphine qui connaît de nombreux problèmes.
- Approuvé, à la demande du Préfet, le montant de l'indemnité représentative de logement (IRL) fixée à 2 297,45 € pour l'indemnité de base et à 2 871,81 € pour l'indemnité majorée de 25 %.
- Pris la décision de principe de participer, avec les autres communes de la CoVe, à un projet de Marché groupé portant sur la fourniture d'électricité pour les compteurs de plus de 36 KW de puissance
- Pris la décision de principe, pour prendre rang auprès de la CoVe, pour bénéficier de bacs enterrés avec une aide de 50 %, hors génie civil.

A la demande de Monsieur BOUTEILLER, le problème de la création d'un « Cabanon-chalet » implanté sans autorisation sur la parcelle B 860, située en Zone N, a été évoqué par le conseil qui a décidé de demander son enlèvement, pour ne pas créer de précédent. Si cet enlèvement ne se faisait pas, la commune demandera le lancement d'une procédure auprès du service contentieux de la DDT.

Puis, la demande du groupe minoritaire, acceptée par Monsieur le Maire, Monsieur Philippe BOUTEILLER devait lire un texte, remis aux conseillers, portant sur le mot écrit par la majorité dans le dernier Petit Vacqueyrassien ; une discussion s'est alors engagée en vue de clarifier les positions des uns et des autres et d'apporter des solutions constructives en matière de communication.

Puis furent effectués les comptes rendus suivants :

M. Jean-Marie GRAVIER

Jeudi 25 juin 2015 – Syndicat RAO

Rapports annuels sur le prix de l'eau et la qualité du service, rapport d'activité du Syndicat. Rapport annuel du délégataire. Remplacement d'un délégué de Bollène dans différentes commissions, décisions modificatives budgétaires, création d'un emploi permanent de technicien.

Lundi 29 juin 2015 - Conseil Communautaire de la CoVe

Comptes administratifs 2014 (CoVe, Camping, Zones d'activités...) et comptes de gestion.

Fonds de péréquation, attribution des fonds de concours, renouvellement ligne de trésorerie, modification du tableau des effectifs, subventions à la création de logements, garanties d'emprunts, subventions diverses... (Seules 59 délibérations sur 79 ont été traitées)

Mme Paulette SEIGNOUR

Mercredi 10 juin 2015 - Commission des finances de la CoVe

Examen du fonds de péréquation attribué aux communes (15 749 € pour Vacqueyras)

Jeudi 11 juin 2015 – Commission culture et patrimoine de la CoVe

Soirées d'automne : 1 spectacle pour enfants à Vacqueyras

Vendredi 26 juin 2015 – Commission transferts de Charges à la CoVe

Transfert des charges dans le cadre du transfert de la compétence Politique de la Ville de CARPENTRAS à la COVE

Lundi 29 juin 2015 - Assemblée générale de l'ADT à AVIGNON

Election d'un nouveau Président : Monsieur Pierre GONZALVEZ (Maire de l'Isle sur la Sorgues)

M. Claude ONDE

Vendredi 22 mai 2015 – Assemblée Générale de l'Office Communautaire des Sports

Rapports d'activités, financiers pour l'année écoulée. Présentation du budget prévisionnel
Fonds de Concours pour chaque commune

M. Pascal CHASTAN

Lundi 18 mai 2015 – Commission transports de la CoVe

Convention de partage des charges pour le pôle multimodal avec le département. Arrêt de Bus du Pôle Santé (CoVe, département, Centre Hospitalier), convention enquête déplacements des ménages (concerne 157 communes), modification des grilles tarifaires desserte Ventoux (prix de la navette qui passe de 1 à 2 €), modification du règlement intérieur

Jeudi 21 mai 2015 - Commission gestion des déchets de la CoVe

Avenants aux différentes conventions pour la reprise des matériaux recyclés, point sur les collectes et les tonnages collectés.

Mardi 23 juin 2015 – à Sarrians

Réunion avec le procureur et le sous-préfet sur tous les problèmes d'incivilités

M. Raymond BRUNET

Mercredi 15 avril 2015 – Syndicat Mixte de l'Ouvèze Provençale (SMOP)

Compte administratif et compte de gestion 2014. Budget primitif 2015, cotisations 2015 (3 414,56 € pour Vacqueyras)

Vendredi 5 juin 2015 – SMOP à Malaucène

Marché public de travaux pour la réfection des berges, autorisation de signature au président, demande de travaux sur la Limade (réfection de berge ou mise en place de seuils)

La séance fut levée à 23 H 40